

CONSIGNES POUR LE PASSAGE DE L'EXERCICE DE CAS PRATIQUE : ÉCRIT INDIVIDUEL ET PRÉSENTATION ORALE AVEC JURY

1. STRUCTURE DE L'ÉVALUATION

L'évaluation comprend :

1. Un écrit individuel
2. Une présentation orale avec jury

Les deux parties sont nécessaires pour obtenir la note finale.

2. ÉCRIT INDIVIDUEL

Travail personnel obligatoire. L'essai doit être rédigé entièrement par vous-même.

Il est strictement interdit :

1. D'utiliser des outils d'intelligence artificielle (ChatGPT, générateurs de texte, outils de reformulation, etc.)
2. De faire rédiger tout ou partie du travail par une autre personne
3. D'utiliser un service externe de rédaction
4. De copier du contenu

En cas de suspicion

Si l'usage d'IA ou un manque d'originalité est suspecté :

- Vous pourrez être interrogé en détail lors de l'oral
- Il pourra vous être demandé d'expliquer précisément certaines parties de votre texte

Si le jury estime que le travail n'est pas authentique :

- L'examen est automatiquement échoué

3. PRÉSENTATION ORALE AVEC JURY

Objectifs

L'oral permet de :

1. Vérifier que vous êtes bien l'auteur de l'essai
2. Évaluer votre compréhension réelle du sujet
3. Tester votre capacité à présenter et défendre vos positions

4. CONSIGNES PENDANT LA PRÉSENTATION ORALE

Il est strictement interdit :

1. D'utiliser des outils d'intelligence artificielle (ChatGPT, générateurs de texte, outils de reformulation, etc.)
2. D'utiliser ses notes
3. D'utiliser son téléphone ou tablette
4. D'utiliser un deuxième ordinateur
5. Le jury pourra demander à tout moment de montrer le bureau du candidat pour vérifier la présence des dispositifs interdits

En cas de suspicion

Si le jury estime que les consignes ont été violées, l'examen est automatiquement échoué.

5. CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'écrit individuel est évalué sur :

1. La qualité de l'analyse
2. La maîtrise des concepts
3. La cohérence de l'argumentation
4. L'usage pertinent des sources
5. La qualité rédactionnelle

La présentation orale est évaluée sur :

1. La compréhension réelle du sujet
2. La capacité de réflexion
3. La clarté des réponses
4. La capacité à argumenter



6. DÉCLARATION IMPLICITE

En soumettant votre essai, vous déclarez que :

1. Le travail est personnel et original
2. Aucun outil d'intelligence artificielle n'a été utilisé
3. Vous acceptez ce règlement

Le non-respect de ces règles entraîne l'échec de l'évaluation.

